

fût-il le plus modeste. Les mesures à prendre à la suite d'une décision concernant aqueduc, système d'égout, logements sociaux, réaménagement urbain ou installation antipollution exigent d'ordinaire beaucoup d'étude et de temps. Il faut tout d'abord faire étudier la faisabilité du projet. Ensuite un règlement doit souvent être soumis à l'approbation des contribuables de l'endroit. En outre, il faut dresser des plans, soumettre une demande détaillée; viennent ensuite l'étude de la demande et des modifications et enfin, il faut attendre l'approbation du projet. On fait ensuite des appels d'offres et ainsi de suite jusqu'à ce que le contrat soit terminé. Il n'en faut pas plus, je pense, pour vous faire comprendre pourquoi le parachèvement de tels projets exige un an et parfois même des années.

Voilà pourquoi ma question est exceptionnellement urgente et pourquoi il importe que les municipalités de tout le Canada sachent à quoi s'en tenir au sujet d'une aide financière dont elles ont tant besoin, si elles veulent entreprendre en toute confiance les travaux essentiels. C'est pourquoi la Fédération des maires et municipalités du Canada a estimé la question assez urgente pour présenter un mémoire au gouvernement, au mois de janvier de cette année, demandant avec instance une prolongation de la remise de 25 p. 100 du principal et des intérêts sur les prêts consentis aux municipalités pour certains ouvrages permanents.

Voilà pourquoi les municipalités que je représente, qui sont membres du Greater Vancouver Sewage and Drainage Board et du Greater Vancouver Water Board, m'ont demandé de tenter de faire prolonger cette forme très pratique d'aide ou du moins de chercher à savoir les solutions de remplacement que le gouvernement peut offrir avant que la mesure expire en mars 1970 et que tous les projets importants de services municipaux soient immobilisés. Le gouvernement a proclamé son intérêt au problème de l'habitation urbaine. Nous entendons chaque jour des questions qui mettent en lumière les problèmes concernant la pollution, le logement et le nombre insuffisant de terrains viabilisés se vendant à des prix abordables. Le rapport présenté récemment par la commission d'étude sur le logement, recommande à la page 43:

Le gouvernement fédéral devrait consentir des prêts directement aux municipalités ou aux gouvernements régionaux pour les aider à regrouper et à aménager les terrains nécessaires à leur expansion.

L'effet imminent de l'expiration du délai d'application du fonds de prêts aux municipalités sans que le gouvernement n'ait soufflé mot de solutions de rechange précises ou de

l'accroissement de l'aide afin d'accomplir précisément ce qu'envisageait la commission d'étude, est une cause de souci pour beaucoup de dirigeants municipaux et semble être en conflit avec les recommandations de la commission d'étude.

J'aimerais citer un extrait d'un récent communiqué remis à la presse par la Fédération des maires et municipalités du Canada et qui illustre bien ce que je viens de dire:

La Fédération, parlant une fois de plus au nom des municipalités du Canada, déclare catégoriquement que le programme de la loi nationale sur l'habitation, qui prévoit des prêts et la remise d'un pourcentage de ces prêts pour la viabilisation des terrains (collecteurs d'égouts et usines de traitement des eaux vannes) doivent se poursuivre si l'on veut faire face aux besoins minimums du logement au Canada.

• (10.10 p.m.)

La Fédération déclare, en outre, que ce programme devrait être élargi pour permettre aux municipalités d'aider les bâtisseurs à construire beaucoup plus de logements afin de réduire sensiblement la pénurie actuelle.

On ne doit pas oublier que cette pénurie est l'une des principales causes de la cherté des logements, et que les municipalités ont besoin d'une telle aide financière pour viabiliser les terrains requis pour ces nouvelles maisons.

Le rapport de la commission d'étude semble indiquer que ce programme sera abandonné, et les municipalités s'inquiètent énormément de cette possibilité, surtout qu'elle ne propose aucun programme de rechange d'une valeur supérieure. La Fédération ne peut souscrire à aucune politique qui mettrait fin à ce programme.

Moi non plus, si l'on n'offre rien de convenable pour le remplacer. J'espère donc que le ministre pourra donner à la Chambre des réponses précises et détaillées, car si le problème du logement est urgent, ma question l'est aussi, je vous l'assure.

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Au nom du ministre des Transports (M. Hellyer) et en me fondant sur les renseignements dont je dispose, je voudrais dire que déjà plus de 1,400 approbations de prêts portant sur un total d'environ 300 millions de dollars ont été fournies à environ 900 municipalités dans toutes les provinces depuis que le plan cité par le député a été adopté en 1960.

La possibilité de prolonger encore la remise de 25 p. 100 sur les prêts destinés à des projets de travaux d'investissements municipaux est actuellement à l'étude et une décision doit intervenir ultérieurement.

L'INDUSTRIE—LA DEVCO—LA RETRAITE OBLIGATOIRE DES MINEURS

M. Donald MacInnis (Cape Breton-The Sydney): Monsieur l'Orateur, depuis octobre dernier, je pose des questions au ministre